



Un juge doit il rendre obligatoirement son verdict

Par **nadette04**, le **31/07/2009** à **15:22**

Bonjour,

ma question concerne un procès qui a été jugé et dont la juge n'a pas rendu son verdict , cela fait 9 mois que nous sommes passés en jugement , on vient de nous dire (oralement) que la juge ne rendrait jamais sa décision , car elle est malade , nous allons être rejugé ultérieurement , a nos frais , aucun écrit ne nous est parvenu , pour donner la raison de ce retard , je croyais qu'un juge avait pour obligation de rendre son verdict .
Tout cela est -il normal?Merci de votre réponse